

En conformité des dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 590—*M. Mazankowski*

Pour chaque ministère du gouvernement, quelles étaient les dépenses globales pour les voyages utilisant Air Canada au cours des années financières 1967-1968, 1968-1969 et 1969 jusqu'au 30 novembre 1970? (Document parlementaire n° 283-2/590).

M. Jerome, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance et de tous les documents et mémoires échangés entre le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta au sujet des activités futures de l'*Alberta New Start Corporation*.—(Avis de motion portant production de documents n° 205—*M. Yewchuk*).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de l'enquête effectuée par la *T. Ingledow and Associates Limited* sur le potentiel en énergie hydro-électrique du territoire central du Yukon.—(Avis de motion portant production de documents n° 218—*M. Howard (Skeena)*).

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lang (Saskatoon-Humboldt), appuyé par M. Côté (Longueuil), —Que le Bill C-239, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de l'agriculture.

Le débat se poursuit;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-18, Loi donnant suite à une convention supplémentaire entre le Canada et la Finlande quant à l'impôt sur les revenus.—*M. Benson*.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que les noms des honorables sénateurs Choquette et Sullivan ont été ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. McCutcheon en remplacement de M. McCleave sur la liste des membres du comité permanent de la procédure et de l'organisation.

M. Marceau et M^{me} MacInnis en remplacement de MM. Duquet et Gilbert sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

MM. O'Connell et Whelan en remplacement de MM. Murphy et McNulty sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. McBride, Robinson, Yanakis et Émard en remplacement de MM. Borrie, Marchand (Kamloops-Cariboo), Gendron et Whelan sur la liste des membres du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

MM. Corriveau, LeBlanc (Rimouski), Serré, Murphy, Smith (Saint-Jean), McNulty et Orlikow en remplacement de MM. Turner (London-Est), Hopkins, Marchand (Kamloops-Cariboo), O'Connell, Morison, Whelan et Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 décembre 1970, demandant copie de toutes les recommandations qu'a reçues le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet de la révision du Règlement sur les terres pétrolifères et gazifères au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Avis de motion portant production de documents n° 46) (Document parlementaire n° 283-3/46).

A 6 h. 02 du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.